

CORRIGE POLITIQUE COLLABORATIONNISTE DE VICHY

Nous allons essayer de voir en quoi consistent les différents aspects de la politique de collaboration de Vichy.

La seconde guerre mondiale débute en septembre 1939 et la Pologne est rapidement écrasée. Le 10 mai 1940, les Allemands lancent une offensive générale sur les Pays bas, la Belgique et les Ardennes françaises.

Le maréchal Pétain est nommé vice-président du gouvernement de Paul Reynaud. L'armée Française s'écroule, le nord du pays est envahi jusqu'à la Loire. Paul Reynaud démissionne le 16 juin 1940 et Pétain devient Président du Conseil. Il demande l'armistice aux Allemands qui acceptent le 22 juin 1940.

Le nord du pays étant occupé par les Allemands, Pétain installe son gouvernement à Vichy et obtient les pleins pouvoirs le 10 juillet 1940. Il va alors mettre en place un régime autoritaire calqué sur le modèle nazi appelé « Révolution Nationale ».

Pétain rencontre Hitler le 24 Octobre 1940 à Montoire et par une poignée de main, marque le début de la politique de collaboration. Nous allons voir comment s'est traduite cette collaboration dans les domaines politique, économique, antisémite, policier et militaire.

Politique :

- Politique de neutralité bienveillante envers l'Allemagne
- Appui à la lutte contre l'URSS
- Création de partis politiques collaborationnistes : PPF de Doriot, RNP de Déat.
- Juin 1942 : Laval : « je souhaite la victoire de l'Allemagne ».
- Nov. 1942 : invasion de la zone sud par l'Allemagne. Pétain devient figure symbolique sans véritable rôle.
- Sept 1944 : Pétain suit retraite armée allemande et est installé à Sigmaringen. Gouvernement fantoche jusqu'à son arrestation en avril 1945.

Economique :

- Suite à armistice 22 juin 1940, la France doit supporter les frais d'occupation : 400 millions/jour.
- Cela entraîne rationnement des Français.
- Collaboration des entreprises françaises avec l'Allemagne (ex : Renault)
- 1942 : mise en pace de la Relève, 1 prisonnier libéré pour 3 travailleurs en Allemagne : échec
- Fév. 1943 : STO travail obligatoire en Allemagne

Antisémitisme :

- Oct. 1940 : 1^{er} statut des juifs : exclus fonction publique et armée, internement des juifs étrangers (ex : camp Pithiviers), aryannisation des entreprises.
- Mai 1942 : port étoile jaune
- Juil 1942 : Rafle du Vel d'Hiv
- Déportation de juif jusqu'en août 1944.

Policier :

- 1941 : création de la Police Nationale qui prête serment à Pétain
- Police assure le maintien de l'ordre et traque les opposants et les juifs
- Police garde les camps d'internements des juifs et étrangers.
- Elle participe à la Rafle du Vel d'Hiv
- Janv. 1943 : création de la Milice par Darnand, auxiliaire des SS et de la Gestapo
- Création d'une Gestapo Française en zone occupée

Militaire :

- Armée d'armistice : 100.000 hommes sans matériel lourd. Elle assure la garde des colonies.
- Juil 1941 : Création de la LVF pour lutter contre l'URSS.

- Nov. 1942 : Armée de Vichy s'oppose sans succès à débarquement allié en Afrique du Nord. Sabordage de la flotte à Toulon.
- 1943 : Création de la division SS française « Charlemagne ».

Conc

Pétain est jugé pour haute trahison en juillet 1945. Il sera condamné à mort mais sa peine sera commuée en détention à perpétuité, contrairement à Laval qui sera exécuté. La collaboration avait été mise en place dans l'espoir d'adoucir l'occupation allemande, ce qui n'a pas été le cas mais aussi par conviction de la part de Pétain et de certaines « élites » françaises qui préféraient un régime d'ordre à la « chienlit » du front Populaire. Cette politique a déshonoré la France et n'a en rien changé l'attitude des Allemands envers la France. Seule l'attitude du Général de Gaulle et de la Résistance dans son ensemble ont permis à la France de se retrouver dans le camp des vainqueurs en 1945.